

Plan de lutte contre L'intimidation et La violence à l'école (Évaluation annuelle des résultats 2022-2023)



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : St-Joseph

	Nombre de signalements de violence (Conflit avec geste de violence, violence, geste de violence)		Nombre de signalements d'intimidation	
	Mai 2022	Mai 2023	Mai 2022	Mai 2023
Préscolaire 4 et 5 ans	16	31	0	1
Primaire	51	105	0	0
Classes spécialisées	21	6	0	0
TOTAL	88	142	0	1

Nombre de mémo :

1345 (2022)

1912 (2023)

EXEMPLES DES CATÉGORIES	2022	2023
Accompagnement psycho-social et santé	91	51
Attitude et comportement : crise	183	231
Attitude et comportement : Dérange en classe	95	98
Attitude et comportement : Non-respect des consignes	87	140
Attitude et comportement : Refus de collaborer	80	52

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Rappel des défis et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2022-2023			
	À développer	À consolider	À maintenir
Poursuite du programme basé sur les comportements positifs (niveaux 1 et 2).			
Enseignement explicite des comportements attendus selon les aires de vie commune avec un calendrier des enseignements.			
Utilisation des plans de leçon en lien avec les comportements attendus.		Faire un rappel / courriel / message intercom ou démonstration par les plus vieux	
Accentuation des renforcements positifs et des célébrations des efforts.		Revaloriser la montagne / distribution des médailles / augmentation des célébrations	
Utilisation des approches centrées sur les solutions.			
Poursuite des ateliers d'habiletés sociales pour les élèves ciblés.			De façons informelles
Implantation d'ateliers préventifs (ex. : moozoom) sur l'intimidation dès le début de l'année pour tous les élèves.		Créer une planification annuelle (en lien avec Dire-Mentor et les plans de leçon)	
Programme DIRE-MENTOR		Arrimer la terminologie avec le travail fait sur le vocabulaire	
Développement du lien de confiance entre les parents et les intervenants (enseignants, TES, service de garde et direction).			

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Mise en œuvre des moyens			
	Fait	Non fait	Améliorations à envisager
Reformer un comité SCP représentatif de l'équipe-école	Chaque cycle + T.E.S.		Inclure le SDG?
Valider le plan de lutte avec le comité			
Présentation de la plateforme Moozoom à l'ensemble du personnel			Planifier les moments de présentation des modules.
Concevoir un plan stratégique de surveillance et offrir de la formation continue sur la supervision active.			Surveillance extérieure par les enseignants?
Revoir le plan d'urgence avec le personnel et remettre le plan de lutte à tout le personnel. (cahier de gestion)			Désigner une personne en charge pour assembler les pochettes
Présenter le code de vie aux élèves et aux parents			Durant les rencontres de parents
Déposer et mettre en place le calendrier SCP et les plans de leçons			
Enseignement explicite des comportements attendus.			

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Remettre aux titulaires les troussees DIRE-mentor			Plus tôt dans l'année? 1 album à la fois? Spécifier à chaque A.G.
Assurer la cohérence et la rigueur des interventions	La direction lit les MÉMOS à tous les jours		Retour sur les catégories
Tenue d'ateliers sur la gestion des émotions et des relations interpersonnelles Moozoom?			
Proposer des activités parascolaires à l'heure du diner			À mieux structurer Établir et publiciser une planification mensuelle
Mécanisme de dépistage pour les enfants susceptibles de développer des problèmes de socialisation (portrait de classe et mémo)	Nous utilisons les analyses en rencontres multiris	X	
Mettre à l'ordre du jour du CÉ un point statutaire sur la prévention de la violence deux fois par année			
Distribution d'un dépliant d'informations pour présenter le plan de lutte au début de l'année		X	Sera remplacé par le résumé aux parents
Utilisation de la plateforme Mémo pour consigner les suivis faits aux parents lors de situations impliquant de la violence et de l'intimidation.			Préciser les catégories
Communication entre le deuxième intervenant (personne responsable du suivi) et les parents lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence se produit.			

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

- ✓ De façon générale, toutes les mesures de prévention ont été mises en place : plans de leçons, ateliers d'habiletés sociales. Malgré les statistiques nous constatons une diminution de l'intensité des crises.
- ✓ Les diners sont animés par les TES et des éducatrices en service de garde afin d'offrir aux élèves une variété d'activités leur permettant d'occuper positivement leur pause.
- ✓ Au programme DIRE-MENTOR nous avons ajouté la plateforme Moozoom. De plus les élèves de 1^{re}, 3^e et 5^e année ont eu des ateliers de prévention sur les violences sexuelles et les 4^e et 6^e année sur la cyberdépendance.

Les modalités de signalement et de consignation :

- ✓ Le mode de consignation utilisé est celui du CSSRDN, l'outil MÉMOS. Cependant des modifications des catégories en cours d'année ont possiblement faussé un peu les données.

Les mesures éducatives et de sanction :

- ✓ Les ateliers (TES) vécus et les retours dans chacune des classes ont été enrichissants et porteurs de résultats.
- ✓ Le traitement et le suivi rapide de tous les signalements furent appréciés des membres de l'école ainsi que des parents.
- ✓ Ajout TES lors du dîner (poursuites des interventions lors des moments non-structurés).

Les mesures de soutien :

- ✓ Une plus grande vigilance et un suivi rigoureux permettent de régler les situations rapidement et ainsi contribuer au bon climat de l'école.

Les difficultés rencontrées :

- ✓ Les conceptions erronées liées à l'intimidation, la violence, les chicanes et les taquineries doivent être clarifiées, particulièrement chez les élèves et certains parents.
- ✓ Les conflits qui émanent et perdurent de situations vécues à l'extérieur de l'école (le soir, la fin de semaine, le climat du quartier et les réseaux sociaux) et qui ont des répercussions sur la vie scolaire.

Les éléments facilitants :

- ✓ Mêmes intervenants sur la cour de récréation 5 jours par semaine
- ✓ La mobilisation du personnel dans le programme SCP.
- ✓ Les rencontres mensuelles du comité SCP.
- ✓ Les retours sur les rencontres du comité en AG.
- ✓ L'implication et la connaissance du milieu par plusieurs intervenants de l'école permet de mieux connaître les élèves et d'intervenir adéquatement selon les besoins individuels de ceux-ci.
- ✓ La cohésion dans les pratiques éducatives liées au désir d'enseigner explicitement les comportements attendus.
- ✓ Implantation DIRE-MENTOR.
- ✓ La fluidité de la communication école-famille

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bonne compréhension, chez le personnel, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Cohésion dans les interventions et prise en charge rapide et partagée des situations afin d'en éviter l'escalade. ✚ Mise en application d'interventions positives, éducatives plutôt que simplement punitives. ✚ Collaboration accrue et concertée entre les différents cadres d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure compréhension, chez les élèves, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Rôle plus actif des témoins de situations de violence et d'intimidation. ✚ Développement du lien de confiance entre les élèves et les intervenants (titulaires ou non). 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure compréhension, chez les parents, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Amélioration des relations par des correspondances positives faites par le personnel (appels soleils, billets positifs, médailles). ✚ Retour rapide des communications et des suivis (enseignants, TES, personnel et direction). 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Collaboration entre le personnel de l'école et le personnel du CISSS. ✚ Collaboration entre les intervenants de la protection de la jeunesse. ✚ Collaboration entre les policiers et l'école.

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- ✚ Formation sur la fonction du comportement pour l'ensemble des membres du personnel
- ✚ Arrimer la terminologie du Programme DIRE-MENTOR avec le travail fait sur le développement du vocabulaire
- ✚ Multiplier les rappels pour les plans de leçon: courriels, message intercom ou démonstration par les plus vieux
- ✚ Revaloriser la montagne par la distribution des médailles
- ✚ Augmenter les célébrations
- ✚ Créer une planification annuelle en lien avec Dire-Mentor / Moozoom
- ✚ Inclure le SDG dans le plan de lutte et les différentes formations
- ✚ Désigner une personne en charge pour assembler et vérifier les pochettes d'urgence dans les locaux de l'école
- ✚ Préciser les catégories à utiliser dans l'outil Mémos
- ✚ Pour le programme Dire-Mentor, distribuer un album à la fois et plus tôt dans l'année
- ✚ Établir et publiciser une planification mensuelle des activités offertes sur l'heure du dîner
- ✚ Ajouter au plan de lutte et publiciser les nouveaux protocoles en matière d'abus sexuel et de crises suicidaires

L'évaluation du plan de lutte de l'école St-Joseph a été approuvée par le conseil d'établissement pour l'année 2022-2023 le 13 juin 2023

Numéro de la résolution : CE- 012-2022-



Nathalie Bedwani
Directrice

Jennifer Plante
Présidente

